



Rapport de la commission chargée d'examiner la prise en considération du postulat de M. Anthony Abbott (PLR) « Au marché, samedi, à La Tour ! ».

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'examiner l'objet ci-dessus était composée de la manière suivante :

Monsieur Anthony Abbott
Mesdames Anne-Marie Arnaud
Naima Hayoz
Nicole Rivet
Alice Voellmy
Emmanuelle Wyss
Christine Hausherr, présidente-rapporteur

La Commission s'est réunie le mardi 24 mai 2016 à la Maison de commune. La séance a commencé à 20.h00 et s'est achevée à 22h00.

La Municipalité a été représentée par Monsieur le Syndic, Lyonel Kaufmann, Administration générale ; Sécurité, Affaires culturelles.

Il nous a informé que la Municipalité a la volonté d'aller dans la direction du postulant.

- la Place de l'Ancien Fossé sera mise à disposition pour le marché
- le marché du samedi ne remplacera pas l'actuel du jeudi
- d'autres évènements organisés sur la place permettront aussi d'assurer l'animation de celle-ci
- la municipalité n'a pas pour rôle d'organiser un marché, ni de sélectionner les marchands, mais d'en faciliter son organisation et d'identifier des acteurs (organiseurs) en mettant à disposition des emplacements
- la SICAT (Société Industrielle Commerciale et Artisanale de la Tour-de-Peilz) est l'organisme majeur pour étudier et assurer l'organisation <http://www.sicat.ch/>
- il y a un doute sur le niveau de la fréquentation d'un marché le samedi
- les coûts et le risque pour la commune sont minimes.

Présentation des animations envisagées sur la Place des Anciens Fossés

M. Kaufmann a proposé une liste d'animations possibles telles que:

- la fête de musique
- coffre ouvert - vide grenier
- cinéma en plein air
- 4 marchés organisés par la SICAT en 2017
- etc.

La commission remercie M. le Syndic Lionel Kaufmann pour les informations reçues.

Délibérations de la commission

Tous les commissaires se sont mis d'accord sur les points suivants :

- avoir un marché, éventuellement à thème, le samedi
- avoir principalement des maraîchers, mais également des horticulteurs, des fromagers, des bouchers, etc.
- avoir des produits locaux et régionaux
- organiser un marché 4 fois par an, 1 fois par mois, voire tous les samedis

La présente commission s'est déclarée prête à participer, le cas échéant, à une réunion informative avec la SICAT.

Vœux

La commission demande à la Municipalité de :

1. prévoir la tenue d'un marché principalement d'alimentation le samedi
2. préparer un cahier des charges à soumettre à la SICAT
3. organiser une réunion avec la SICAT pour avis et propositions.
4. la publication des dates auxquels se tiendront les marchés

Conclusion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La commission, unanime, vous demande d'accepter la prise en considération du postulat « Au marché, samedi, à la Tour ! », et de l'adresser à la Municipalité pour étude et préavis.

Au nom de la Commission

Christine Hausherr
présidente-rapporteur

Postulat

Au marché, samedi, à la Tour !

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le succès du marché de Noël à la Tour, en décembre dernier, n'aura échappé à personne.

Les commerçants occasionnels, interrogés se sont déclarés satisfaits et prêts à considérer une présence régulière.

La tenue du marché **le jeudi matin**, limite à l'évidence une participation importante de la population en particulier, de la population active professionnellement.

D'autre part la Place des Anciens-Fossés présente des atouts uniques favorisant une bonne fréquentation : accès direct au parking souterrain, proximité des transports publics, circulation agréable pour les piétons et les cyclistes, présence de deux distributeurs majeurs, de pharmacies, de boulangeries, sans oublier notre fromagerie ainsi que nos vigneron et maraîchers voisins qui pourraient se déplacer pour l'occasion !

Par ce postulat, le PLR et le soussigné souhaitent inviter la Municipalité :

- A étudier rapidement la faisabilité, d'offrir à terme, un **marché à la Tour, le samedi matin**, dans le but d'animer régulièrement, de manière simple, utile et agréable, notre nouvelle place en tenant compte des éléments suivant :
 - Fréquence du marché, avec une éventuelle progression dans le temps trimestriel, mensuel, hebdomadaire.
 - Consultation des commerçants voisins de la place
 - Impact financier pour la commune

Je demande que le présent postulat soit renvoyé à une commission pour statuer sur sa prise en considération.

Anthony ABBOTT, PLR